



# IFRS Insurance Newsletter



Numéro 54 | Mai 2016

Nous avons le plaisir de vous communiquer le cinquante quatrième numéro de la newsletter « contrats d'assurance », l'information mensuelle de KPMG reprenant les développements clés du projet de l'IASB sur la comptabilisation des contrats d'assurance. Ce numéro porte sur les réunions du Board tenues en mai 2016. L'IASB a achevé ses délibérations sur son projet d'amendement à IFRS 4 en lien avec l'application d'IFRS 9 et autorisé le staff à entamer le processus de publication.

Au cours de cette réunion, l'IASB a notamment pris ou confirmé les décisions suivantes :

- le critère d'éligibilité à l'exemption temporaire d'application d'IFRS 9 devrait être réévalué en cas de changement notable dans l'activité de l'entreprise. L'IASB a décidé que les entités ne respectant plus ce critère devraient appliquer IFRS 9 au cours du 2ème exercice suivant la perte d'éligibilité (ou au plus tard à la date d'expiration de l'exemption) ;
- la période d'exemption temporaire s'achèverait le 1er janvier 2021 ;
- les premiers adoptants IFRS seraient autorisés à appliquer l'exemption temporaire et l'approche « overlay » s'ils répondent aux critères d'éligibilité ;
- l'homogénéité des méthodes comptables ne serait pas requise pour un investisseur et ses entités associées ou coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, si l'exemption temporaire est appliquée par l'investisseur ou quelques une de ces entités mais pas toutes, permettant ainsi, par exemple, à une de ces entités de continuer à utiliser IAS 39, y compris pour la valorisation de la participation dans les comptes d'un investisseur qui appliquerait IFRS 9.

Ces amendements à IFRS 4 devraient être publiés en septembre 2016, et l'IASB prévoit de publier une norme révisée d'ici la fin 2016.

Consulter la publication : [Newsletter IFRS Assurance – numéro 54](#)

Cordialement,



**Viviane Leflaive**  
Associée

---

#### Contacts programme :

[Viviane Leflaive](#)  
Associée Regulatory Assurance  
[Jacques Cornic](#)  
Associé Advisory Assurance

#### Abonnement :

[Aurore Pombourcq](#)  
Tél. 01 55 68 74 40

[www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : [fr-kpmgfs@kpmg.fr](mailto:fr-kpmgfs@kpmg.fr)

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.